



FSG Le Mont-sur-Lausanne

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021

En raison de la situation sanitaire, l'Assemblée Générale 2021 se fait par correspondance.

Le dépouillement des bulletins de vote est effectué le jeudi 18 mars 2021 par Laetitia Durussel, Catherine Menétrey, Virginie Pache et Laurence Rueff sous la supervision de Katia Henchoz, 2^{ème} vérificatrice des comptes.

Rappel des étapes de l'Assemblée Générale

Un courrier d'information aux membres concernés est envoyé par e-mail le 25 janvier 2021 et rendu disponible sur notre site Internet.

Le 9 février 2021, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est envoyé par e-mail aux membres concernés. Ceux-ci disposent de 10 jours pour faire part de leurs propositions personnelles (délai fixé au 19 février 2021). Aucune proposition personnelle n'est parvenue au comité à la date précitée.

Le 23 février 2021, les instructions de vote ainsi que les bulletins de vote sont envoyés par courrier postal aux membres de l'Assemblée Générale. Dans l'espoir d'obtenir un maximum de réponses, le comité a pris la décision de fournir une enveloppe-réponse préaffranchie à l'ensemble des votants. Le délai de retour des bulletins est fixé au 12 mars 2021 par voie postale uniquement.

Documents de vote

L'ensemble des questions soumises au vote ainsi que les commentaires du comité de la FSG Le Mont-sur-Lausanne figure dans le rapport mis à disposition des membres de l'Assemblée Générale sur le site internet de la société. Ce rapport est joint au présent procès-verbal.

Bulletins de vote

- Nombre de bulletins envoyés : 138
- Nombre de réponses reçues dans les délais : 75 (54.3%)
- Bulletins valides : 75
- Bulletins nuls : 0
- **Majorité absolue : 38**



Résultats du dépouillement

Question 1 :

Acceptez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2020 ?

OUI : 72

NON : 0

ABSTENTION : 3

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 2 :

Acceptez-vous les comptes 2020 tels que présentés par le comité ?

OUI : 74

NON : 0

ABSTENTION : 1

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 3a :

Acceptez-vous le rapport de la commission de vérification des comptes ?

OUI : 74

NON : 0

ABSTENTION : 1

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 3b :

Acceptez-vous la réélection des membres de la commission de vérification des comptes ?

OUI : 74

NON : 0

ABSTENTION : 0

BLANC : 1

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.



Question 4a :

Acceptez-vous le maintien des cotisations au tarif 2020-2021 ?

OUI : 74 NON : 0 ABSTENTION : 0 BLANC : 1

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 4b :

Acceptez-vous la proposition du comité d'offrir une remise exceptionnelle aux membres fidèles ?

OUI : 63 NON : 7 ABSTENTION : 5

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 5 :

Acceptez-vous le budget 2021 tel que présenté par le comité ?

OUI : 69 NON : 0 ABSTENTION : 5 BLANC : 1

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 6a :

Acceptez-vous la candidature de Karin Baud ?

OUI : 65 NON : 7 ABSTENTION : 3

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.



Question 6b :

Acceptez-vous la candidature de Nicolas Besson ?

OUI : 75

NON : 0

ABSTENTION : 0

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 6c :

Acceptez-vous la candidature de Laetitia Durussel ?

OUI : 75

NON : 0

ABSTENTION : 0

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 6d :

Acceptez-vous la candidature de Catherine Menétrey ?

OUI : 71

NON : 1

ABSTENTION : 3

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 6e :

Acceptez-vous la candidature de Virginie Pache ?

OUI : 75

NON : 0

ABSTENTION : 0

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.



Question 6f :

Acceptez-vous la candidature de Laurence Rueff ?

OUI : 71

NON : 2

ABSTENTION : 2

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 6 :

Acceptez-vous la candidature de Vincent Odier au poste de Président ?

OUI : 75

NON : 0

ABSTENTION : 0

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 7 :

Acceptez-vous de reporter les nominations des éventuels membres honoraires et membres d'honneur à la prochaine Assemblée Générale ?

OUI : 71

NON : 0

ABSTENTION : 4

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.

Question 8 :

Approuvez-vous le programme annuel tel que présenté par le comité ?

OUI : 73

NON : 0

ABSTENTION : 2

A la majorité, ce point est accepté par l'Assemblée Générale.



Le comité de la FSG Le Mont-sur-Lausanne remercie vivement l'Assemblée Générale pour la confiance accordée et se réjouit d'ores et déjà de vous revoir très prochainement

Le Mont-sur-Lausanne, le 18 mars 2021

Le bureau de vote

Katia
Henchoz

Laetitia
Durussel

Catherine
Menétray

Virginie
Pache

Laurence
Rueff